



Election COS : encore merci...

Les élections de vos représentants au C.O.S. ont donc livré leur verdict.

Nous remercions la majorité qui a permis que le monopole de la gestion du Comité d'Entreprise ne se poursuive pas dans la représentation au C.O.S. comme nous en avions exprimé le souhait en retirant nos candidats dans l'un des collèges.

Nous avons constaté avec confiance l'engagement des salariés à travers une très forte participation.

Nous avons apprécié l'attrait d'une certaine forme d'unité syndicale dont nous avions perçu les prémisses lors de la grève du 24 Mars et qui avait permis à notre région d'être l'un des fleurons nationaux pour celles et ceux qui osent dire Non à la politique sociale sclérosée de nos dirigeants.

Nous nous réjouissons que ce résultat, inattendu et fâcheux pour certains, ait pu réveiller la Belle au Bois Dormant, que nous avons trouvé soudainement bien revendicative avec quelques coups de colère en Comité d'Entreprise et surtout un compte rendu de la dernière réunion du COS.

Ainsi vous avez découvert, pour la première fois de leur part, des infos que notre propre organisation avait osé dévoiler depuis bien des années déjà concernant les revenus accordés aux membres du Directoire que votre travail, votre sens des responsabilités et vote esprit d'entreprise comblent bien au-delà de ce qu'ils vous rendent.

Grace à vous, nous allons pouvoir tenir éveillés les membres de cette instance qui se sont endormis avec la certitude que tout allait bien à la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon.

Encore Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont voté pour les candidats présentés par SUD !

A bientôt pour faire entendre la voix de tout le Personnel à qui nous ne demanderons jamais de signer un « chèque vacance » en blanc à celles et ceux chargés de le défendre plus que de le représenter.

**Pour les
rémunérations du
directoire ?**



Oui-Oui...



La section SUD CELR